



LEGENDE (inchangée)

- ZONE 1 Secteur de risque majeur, toute construction interdite.
- ZONE 2 Secteur de risque maîtrisable, construction soumise à conditions spéciales selon étude géotechnique préalable.
- ZONE 3 Secteur de risque négligeable, mais pouvant ponctuellement nécessiter un avis géotechnique.
- ZONE 4 Secteur à risque d'inondation.

PREFECTURE DU JURA
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civile

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT
Service Urbanisme, Habitat et Construction

REVISION PARTIELLE du PLAN de PREVENTION de RISQUES NATURELS

MOUVEMENTS DE TERRAIN

Commune de **SALINS LES BAINS**

PLAN DE ZONAGE (Salins les Bains Nord)
Ech. 1/5000

Dossier d'approbation

FEVRIER 1999

